NATIONS UNIES **EP**

Programme des Nations Unies pour l'environnement

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/99/6
13 novembre 2026

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quatre-vingt-dix-neuvième réunion
Montréal, 7–11 décembre 2026
Point 4 c) ii) de l'ordre du jour provisoire[1]

RAPPROCHEMENT DES COMPTES DE 2025

1. Le présent document a été préparé en collaboration avec le Trésorier et les agences d'exécution, afin de donner suite à la décision 38/9 d)[2]. Il présente le rapprochement des revenus inscrits dans les comptes finaux de 2025 avec les données financières du rapport périodique de 2025 (rapport périodique) des agences d'exécution et de l'inventaire des projets approuvés du Secrétariat (inventaire), les dépenses indiquées dans les comptes finaux de 2025 et dans les rapports périodiques, et une recommandation.

Rapprochement des revenus

2. Aucune différence n'a été détectée entre les rapports périodiques de 2025 et l'inventaire, comme l'indique le tableau 1.

Tableau 1. Différences entre les rapports périodiques de 2025 et l'inventaire ($US)*

Agence	Rapport périodique	Inventaire	Différence
PNUD	1 122 240 517	1 122 240 517	0
PNUE	521 748 828	521 748 828	0
ONUDI	1 179 475 906	1 179 475 906	0
Banque mondiale	1 374 616 998	1 374 616 998	0

*Comprenant les coûts d'appui à l'agence.

Approbations nettes et revenus dans les comptes finaux de 2025 et dans les rapports périodiques

3. Les différences dans les revenus entre les comptes finaux de 2025 et les rapports périodiques sont présentées au tableau 2.

[1] UNEP/OzL.Pro/ExCom/99/1

[2] Un rapprochement complet des comptes avec les rapports périodiques et financiers devrait être préparé pour la dernière réunion de chaque année.

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

Tableau 2. Différence dans les revenus entre les comptes finaux de 2025 et les rapports périodiques ($US)

Agence	Rapport périodique*	Comptes finaux de 2025	Différence**
PNUD	1 122 240 517	1 123 470 081	(1 229 564)
PNUE	521 748 828	523 035 882	(1 287 054)
ONUDI	1 179 475 906	1 029 827 576	149 648 330
Banque mondiale	1 374 616 998	1 390 635 622	(16 018 624)

(*) Comprenant les coûts d'appui à l'agence.
(**) Un chiffre positif indique des revenus supérieurs, tandis qu'un chiffre négatif indique des revenus inférieurs dans le rapport périodique des agences d'exécution.

4. Les explications fournies par les agences d'exécution concernant les différences entre les comptes finaux de 2025 et les rapports périodiques, ainsi que les mesures à prendre, figurent au tableau 3.

Tableau 3. Justification des différences dans les revenus entre les comptes finaux de 2025 et les rapports périodiques ($US)

Ligne	Explication	PNUD	PNUE	ONUDI	Banque mondiale
1	Différence entre les comptes finaux de 2025 et les rapports périodiques	(1 229 564)	(1 287 054)	149 648 330	(16 018 624)
2	Intérêt cumulé du plan de gestion de l'élimination des HCFC de la Chine (PGEH) non compris dans les comptes finaux de 2025 et détenus par la Chine, et déjà soustraits des sommes approuvées (aucune mesure à prendre)	972 007			
3	Intérêt cumulé en 2025 et déjà soustrait des sommes approuvées (aucune mesure à prendre)	(1 125 624)			(1 074 524)
4	Revenus d'intérêts de 2025 et des exercices antérieurs (le Trésorier devra les déduire des sommes approuvées à la 99e réunion)	(1 075 912)	(1 450 341)		(412 144)
5	Somme retenue pour la phase II du PGEH du Qatar (décision 93/36 b)) (aucune mesure à prendre)		163 285		
6	Approbations nettes de 2025 intégrées dans le rapport périodique de 2025, mais pas encore dans les états financiers. Elles seront intégrées dans l'état financier de 2026 (aucune mesure à prendre)			150 019 361	
7	Rajustement du financement associé aux soldes de la phase I du PGEH de la Chine, déduit des transferts de fonds subséquents à l'ONUDI et récupérés de la Chine par le biais de dispositions contractuelles (aucune mesure à prendre)			2 202 720	
8	Soldes restitués provenant de projets clos inscrits dans les états financiers de 2025 de l'ONUDI, mais pas encore intégrés dans le rapport périodique (l'ONUDI devra les intégrer dans son rapport périodique de 2026)			(299 790)	
9	Soldes reportés au titre d'anciens projets et de coûts de l'unité de base (l'ONUDI devra examiner et rapprocher ses états financiers avec les rapports périodiques et les rajuster dans ses comptes de 2026)			(2 273 945)	
10	Approbations nettes de la 97e réunion payées en 2026 (aucune mesure à prendre)				7 119 840
11	Intérêt cumulé perçu dans les comptes de projets de la Chine déjà soustraits des sommes approuvées, mais toujours dus à la Banque mondiale par la Chine (aucune mesure à prendre)				9 106
12	Remboursement par la Chine à la Banque mondiale pour le plan du secteur des halons, conformément à la décision 87/24 b) et versé par la Banque mondiale au Trésorier en 2022 (aucune				(8 723 046)

Ligne	Explication	PNUD	PNUE	ONUDI	Banque mondiale
	mesure à prendre)				
13	Somme versée par la Chine à la Banque mondiale pour la phase I du plan de gestion de l'élimination de la production des HCFC, conformément à la décision 84/2 b) vi) (aucune mesure à prendre)				(133 146)
14	Fonds remboursés par la Chine à titre d'intérêts au compte « SAO IV » (aucune mesure à prendre)				(22 119)
15	Gains de change résultant du projet de remplacement de refroidisseurs de la Thaïlande (THA/REF/26/INV/104) (aucune mesure à prendre)				(154 177)
16	Fonds remboursés par les Philippines après la clôture d'un projet d'élimination progressive des substances appauvrissant la couche d'ozone (aucune mesure à prendre)				(31 849)
17	Postes de rapprochement permanents des contributions bilatérales* : i) Japon (THA/PHA/68/TAS/158 — 342 350 $US); (VIE/PHA/76/TAS/71, VIE/PHA/84/INV/75 et VIE/PHA/87/INV/79 — 261 402 $US); ii) Suède (THA/HAL/29/TAS/120 — 225 985 $US); iii) États-Unis d'Amérique (CPR/PRO/44/INV/425 —5 375 000 $US); (CPR/PRO/47/INV/439 — 5 375 000 $US) (aucune mesure à prendre)				(11 579 737)
18	Poste de rapprochement permanent du projet de remplacement de refroidisseurs de la Thaïlande (THA/REF/26/INV/104)* (aucune action requise)				(1 198 946)
19	Total (lignes 2 à 18)	(1 229 529)	(1 287 056)	149 648 346	(16 200 742)
20	**Différence (ligne 1 moins ligne 19)**	**(35)**	**2**	**(16)**	**182 118**

* À clore lors de l'achèvement des activités de la Banque mondiale au titre du Protocole de Montréal.

5. Selon les explications fournies, la différence de 2 $US pour le PNUE est une différence d'arrondissement. La différence de 35 $US pour le PNUD, celle de 16 $US pour l'ONUDI et celle de 182 118 $US pour la Banque mondiale correspondent à des postes de rapprochement permanents.

Dépenses indiquées dans les comptes finaux de 2025 et dans les rapports périodiques

6. Le tableau 4 présente les différences entre les dépenses cumulées déclarées au Trésorier dans les comptes finaux de 2025 et les fonds décaissés et engagés, tels qu'ils sont indiqués dans les rapports périodiques pour la période de 1991 à 2025.

Tableau 4. Différences en dépenses cumulées entre les rapports périodiques et les comptes finaux de 2025 ($US)

Agence	Rapport périodique*			Dépenses cumulatives pour les comptes finaux de 2025	Différences**
	Fonds décaissés	Fonds engagés	Total cumulatif		
(1)	(2)	(3)	(4) = (2)+(3)	(5)	(6) = (4)-(5)
PNUD	1 038 950 731	4 323 486	1 043 274 217	1 038 375 656	4 898 561
PNUE	446 123 558	35 002 953	481 126 511	448 276 247	32 850 264
ONUDI	1 025 481 107	36 724 619	1 062 205 726	1 029 437 410	32 768 316
Banque mondiale	1 346 290 817	24 971 931	1 371 262 748	1 355 795 649	15 467 099

(*) Comprenant les coûts d'appui à l'agence.
(**) Un chiffre positif indique des dépenses supérieures, tandis qu'un chiffre négatif indique des dépenses inférieures dans le rapport périodique par rapport aux comptes.

7. Le tableau 5 présente l'explication des différences fournie par les agences d'exécution concernées ainsi que les mesures à prendre.

Tableau 5. Justification des différences dans les dépenses entre les rapports périodiques et les comptes finaux de 2025 ($US)

Ligne	Explication	PNUD	PNUE	ONUDI	Banque mondiale
1	Différence entre le rapport périodique et les comptes finaux de 2025	4 898 561	32 850 264	32 768 316	15 467 099
2	Engagements figurant dans le rapport périodique, mais pas dans les états financiers, puisque seules les dépenses sont incluses dans les états financiers selon les Normes comptables internationales du secteur public (IPSAS) (aucune mesure à prendre)	4 323 486	32 518 170	33 326 894	24 971 931
3	Revenus d'intérêts cumulés détenus par la Chine, compris dans le rapport périodique du PNUD, mais pas dans les comptes du PNUD (aucune mesure à prendre)	972 007			
4	Économies sur des obligations biennales antérieures. Poste de rapprochement permanent de réduction des dépenses dans les états financiers qui ne sont pas associés à des projets particuliers. Augmentation du solde des sommes dues au Fonds (pourra être restitué seulement à la clôture du fonds d'affectation spéciale)	68 300			
5	Poste de rapprochement permanent de réduction des dépenses dans les états financiers qui ne sont pas associés à des projets particuliers. Augmentation du solde des sommes dues au Fonds (pourra être restitué seulement à la clôture du fonds d'affectation spéciale)	29 054			
6	Somme sous-estimée dans le rapport périodique de 2025 (le PNUD devra rajuster son rapport périodique de 2026)	(347 595)			
7	Somme sous-estimée dans les états financiers de 2025 (le PNUD devra rajuster ses comptes de 2026)	(146 863)			
8	Dépenses engagées en 2025 et intégrées dans le rapport périodique de 2025, mais inscrites dans Umoja en 2026 (aucune mesure à prendre)		309 011		
9	Différence entre les coûts d'appui à l'agence réels et projetés concernant les engagements renversés dans le rapport périodique en 2025, mais qui ont été renversés par le lot de système automatique en 2026 (aucune mesure à prendre)		23 085		
10	Dépenses pour les projets JOR/KIP1/121/UNIDO/TAS/PMU/93 et JOR/KIP1/125/UNIDO/INV/REF/93 déclarées deux fois dans le rapport périodique (l'ONUDI devra rajuster son rapport périodique de 2026)			1 259 223	
11	Actifs non amortis figurant dans le rapport périodique, mais pas dans les états financiers, puisque seules les dépenses sont incluses dans les états financiers selon les IPSAS (aucune action requise)			450 240	
12	Différence sur d'anciennes subventions clôturées (l'ONUDI devra rajuster son rapport périodique de 2026)			(2 268 044)	
13	Dépenses engagées en 2025 et intégrées dans les états financiers, mais pas dans le rapport périodique, car elles constituent des décaissements dans des comptes spéciaux (aucune mesure à prendre)				(9 504 832)
14	Total (lignes 2 à 13)	4 898 389	32 850 266	32 768 313	15 467 099
15	**Différence (ligne 1 moins ligne 14)**	**172**	**(2)**	**3**	**0**

8. Selon les explications fournies dans le tableau 5, les différences de 2 $US et de 3 $US pour le PNUE et l'ONUDI, respectivement, sont des différences d'arrondissement, tandis que la différence de 172 $US pour le PNUD est un poste de rapprochement permanent.

Recommandation

9. Le Comité exécutif pourrait souhaiter :

a) Prendre note du rapprochement des comptes de 2025 présenté dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/99/6 ;

b) Demander au Trésorier de déduire des futurs transferts à la 99e réunion :

i) Pour le PNUD, la somme de 1 075 912 $US pour des revenus d'intérêts déclarés dans ses comptes finaux de 2025, mais qui doivent encore être soustraits des nouvelles sommes approuvées ;

ii) Pour le PNUE, la somme de 1 450 341 $US pour des revenus d'intérêts déclarés dans ses comptes finaux de 2025, mais qui doivent encore être soustraits des nouvelles sommes approuvées ;

iii) Pour la Banque mondiale, la somme de 412 144 $US pour des revenus d'intérêts déclarés dans ses comptes finaux de 2025, mais qui doivent encore être soustraits des nouvelles sommes approuvées ;

c) Demander au PNUD d'effectuer des rajustements :

i) Dans son rapport périodique de 2026 pour la somme 347 595 $US, ce qui représente les dépenses qui ont été sous-estimées dans son rapport périodique de 2025 ;

ii) Dans ses comptes de 2026 pour la somme 146 863 $US, ce qui représente les dépenses qui ont été sous-estimées dans ses comptes finaux ;

d) Demander à l'ONUDI d'effectuer des rajustements :

i) Dans ses comptes de 2026 pour la somme de 2 273 945 $US, ce qui représente les soldes des projets et des coûts de l'unité de base qui doivent être rapprochés avec le rapport périodique de 2026 ;

ii) Dans son rapport périodique de 2026 pour les sommes de 299 790 $US, ce qui représente les soldes qui ont été inscrits dans ses comptes finaux, mais pas dans le rapport périodique, de 1 259 223 $US, ce qui représente les dépenses qui ont été inscrites deux fois dans le rapport périodique, et de 2 268 044 $US, ce qui représente des dépenses qui n'ont pas été inscrites dans son rapport périodique :

e) Prendre note que les postes de rapprochement permanents de 2025 suivants seront actualisés avant la 101e réunion par les agences d'exécution concernées :

i) Les différences de 35 $US dans les revenus et de 172 $US dans les dépenses entre le rapport périodique et les comptes finaux du PNUD ;

ii) La différence de 16 $US dans les revenus entre le rapport périodique et les comptes finaux de l'ONUDI ;

iii) La différence de 182 118 $US dans les revenus entre le rapport périodique et les comptes finaux de la Banque mondiale ;

f) Prendre note des postes de rapprochement permanents suivants :

i) Pour le PNUD, les sommes de 68 300 $US et de 29 054 $US pour des projets non précisés ;

ii) Pour la Banque mondiale, pour les projets suivants :

a. Les projets de coopération bilatérale : du Japon (THA/PHA/68/TAS/158) pour 342 350 $US; du Japon (VIE/PHA/76/TAS/71, VIE/PHA/84/INV/75 et VIE/PHA/87/INV/79) pour 261 402 $US; de la Suède (THA/HAL/29/TAS/120) pour 225 985 $US; des États-Unis d'Amérique (CPR/PRO/44/INV/425) pour 5 375 000 $US; et des États-Unis d'Amérique (CPR/PRO/47/INV/439) pour 5 375 000 $US ;

b. Le projet de remplacement de refroidisseurs de la Thaïlande (THA/REF/26/INV/104), pour la somme de 1 198 946 $US.